MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Lupersat

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Oradour

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Oradour

Protection : classement

Arrêté : classement le 13/11/1974

Étendue de la protection : Eglise (cad. G 320) : classement par arrêté du 13 novembre 1974

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.